

---

---

BULLETIN N°367

MAI 2024

A P R È S  
A U S C H W I T Z

Union  
des Déportés  
d'Auschwitz

5 Les camps  
du Loiret

.....



**3** Autour du  
27 janvier

**10** Portrait :  
Adélaïde Hautval

**14** Histoire et traces  
du convoi 71

**19** Hommage à  
Roger Herman

---

---

Mes chers camarades, mes chers amis,

Je félicite Maryvonne Braunschweig qui vient d'être faite commandeur dans l'Ordre National du Mérite, la juste récompense d'une vie de femme libre et militante au service de l'histoire et de la mémoire de la Shoah. Annette Wieworka lui a remis la cravate de son nouveau grade au cours d'une très sympathique réunion.

Je vous espère en forme, chevillés à vous l'amour de la vie et le refus du défaitisme. Les rescapés de la Shoah n'ont cessé de témoigner dans ce sens. Le développement de l'antisémitisme dans notre pays et celui d'une violence exacerbée chez les plus jeunes, inquiètent. Les dangers que traverse Israël également. Nous disons une nouvelle fois notre soutien à son peuple et souhaitons que vienne très vite la libération des otages détenus à Gaza.

La réponse de notre association est de nous porter vers nos concitoyens, en faisant vivre dans la fraternité notre devoir d'expliquer une des pages les plus atroces de l'histoire de notre pays et de l'Europe. Notre site Mémoires des Déportations est en cours de rénovation. C'est un bel outil au service de tous et particulièrement des enseignants

et des élèves. Nous reprenons les streamings et celui que nous avons effectué le 19 janvier dernier au Lycée Buffon, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a touché plus de 5400 élèves dans de nombreuses villes et plusieurs pays, captivés par notre amie Arlette Testyler. D'autres initiatives seront prises. Le samedi 27 janvier notre cérémonie devant la Tombe du soldat inconnu a été d'une très belle tenue. Nous préparons avec nos administrateurs 2025, nous vous en parlerons dans un prochain numéro.

Nous étions présents le 28 avril au mémorial de la gare de Bobigny et le serons le 26 mai dans le Loiret lors des cérémonies de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Mobilisez autour de vous vos amis. Ces camps d'internement sont porteurs d'une histoire tragique dont l'UDA est aussi dépositaire depuis la Libération.

Je vous dis mon amitié. Bonne lecture du numéro 367 de notre Bulletin.

**Le Président, Victor Perahia**



PHOTO : UDA.

*Forum Générations de la Shoah : agir et transmettre ! Aux survivants de la Shoah, combattants juifs, leurs descendants, enfants cachés, Juifs parmi les Nations, et les associations pour la mémoire, cette 3<sup>e</sup> édition des rencontres intergénérationnelles vous est dédiée du 18 au 20 mai 2024. S'inscrire : 01 42 77 44 72, [forumgenerations@memorialdelashoah.org](mailto:forumgenerations@memorialdelashoah.org)*

---

---

**Sommaire**

---

---

**3** Les célébrations  
passées

**5** Les camps  
du Loiret

**10** Portrait :  
Adélaïde Hautval

**12** Recension

**14** Le convoi 71

**19** Nos peines

---

---

**Ours**

---

---

**En couverture** Un groupe de Juifs arrive au camp de Beaune-la-Rolande. Ils seront déportés vers Auschwitz. SÜDDEUTSCHER VERLAG BILDERDIENST.

**Directeur de la publication** Victor Perahia

**Rédacteur en chef** Raymond Riquier

**Comité éditorial** Christine Guimonnet, Alexandre Bande, Maryvonne Braunschweig, Raymond Heimburger, Olivier Lalieu, Jean-Pierre Lauby, Luc Nguyen Van Thuy, Raymond Riquier

**Contributions** Maryvonne Braunschweig, Christine Guimonnet, Raymond Heimburger, Raymond Riquier

**Partenaires techniques**

N° de commission paritaire 1124 A 07041

Graphisme Leitmotif Creative Studio

Impression et routage Presse Pluriel

Date Mai 2024

ISSN 1244-5673

**Adhésion** (pour adhérer au titre de l'année 2024, voir bulletin d'adhésion pages 18 à nous renvoyer dûment rempli)

Aidez-nous à tenir à jour le fichier des adhérents en nous communiquant tout changement. Nous avons changé d'adresse mail, écrivez-nous désormais à : [contact@uda-france.fr](mailto:contact@uda-france.fr) (notre adresse [maisonauschwitz@wanadoo.fr](mailto:maisonauschwitz@wanadoo.fr) est toujours active).

U

U N I O N D E S D É P O R T É S D ' A U S C H W I T Z

D

7, rue Pécelet, 75015 Paris

Association et inscription aux streamings : [uda-france.fr](http://uda-france.fr)

A

01 49 96 48 48

Patrimoine mémoriel, approche pédagogique : [memoiresdesdeportations.org](http://memoiresdesdeportations.org)

[contact@uda-france.fr](mailto:contact@uda-france.fr)

Site pédagogique : [shoaheduc.org](http://shoaheduc.org)

# Autour du 27 janvier

## Cérémonie dédiée à la mémoire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et à la mémoire de la Shoah

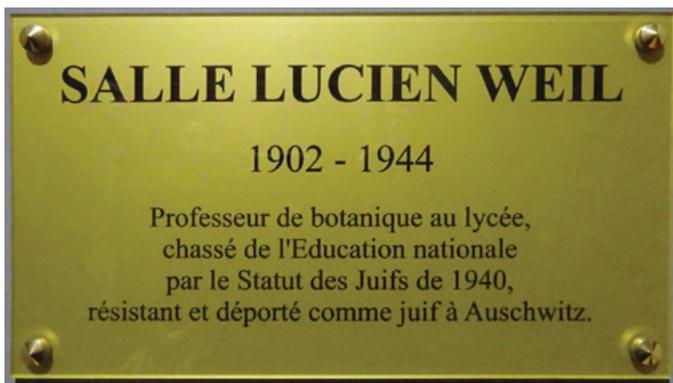
Le 27 janvier 2024, comme nous le faisons rituellement, nous avons organisé, place Charles de Gaulle, devant la tombe du Soldat inconnu, la cérémonie dédiée à la mémoire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et à la mémoire de la Shoah, comme celle des génocides et à la prévention des crimes contre l'humanité.

Deux établissements scolaires s'étaient mobilisés : un groupe d'élèves internes de classes préparatoires du lycée d'État Jean Zay de Paris et un groupe d'élèves internes du lycée militaire de Saint-Cyr l'École, en tenue, dont deux d'entre eux ont porté notre drapeau et celui de la Flamme sous l'Arc de Triomphe (ci-contre, au centre), alors que quatre de leurs camarades étaient chargés de former la garde du Tombeau. Ces jeunes gens ont suivi avec ferveur le rituel de la cérémonie en pensant au sens particulier qui lui était donné ce soir-là. Cette journée du Souvenir a été un maillon important dans la réflexion qu'ils mènent dans leurs établissements sur la Shoah et les génocides.

La cérémonie était conduite par Arlette Testyler, notre vice-présidente (ci-contre, à droite du pupitre). Elle était accompagnée de hautes personnalités : le général de Corps d'Armée Michel Delion, directeur général de la Mission Libération (ci-contre, déposant une gerbe), de madame la députée Astrid Panosyan-Bouvet, de madame Jeanne d'Hauteserre, maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, de madame Laurence Patrice, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la Mémoire et du Monde Combattant, de madame Gabrielle Rochmann, directrice adjointe de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, et du monsieur André Rakoto, directeur de l'ONaCVG de Paris. De nombreuses personnes étaient présentes pour former une assistance chaleureuse, et parmi celles-ci nos amis Raymond Heimburger, trésorier, Olivier Laliou, secrétaire général-adjoint, ainsi que plusieurs membres de notre conseil d'administration : nos amis Roger Fanzylberg, Christine Guimonnet, Léon Sztal, Evelyne Duquesne-Esrail, Armand Nesselrode, Andrea Cabrera-Bernard et Luc Nguyen Van Thuy.

La veille, la cérémonie que conduit chaque année l'Unesco s'est déroulée sous la forme d'une journée internationale de l'éducation à la lutte contre les discours de haine, une menace accrue via les réseaux sociaux. Le Mémorial de la Shoah a organisé une cérémonie de recueillement en la crypte, à 12h. Dans plusieurs lieux de France des cérémonies ou des actions se sont déroulées les jours précédents, faisant partie du même cycle commémoratif.





### Inauguration d'une salle Lucien Weil au lycée François 1<sup>er</sup> de Fontainebleau

Le 17 janvier, au lycée François 1<sup>er</sup> de Fontainebleau, une salle Lucien Weil, un professeur de botanique banni par le statut des Juifs de 1940, a été inaugurée. La cérémonie a été suivie d'une conférence de Maryvonne Braunschweig.

Notre amie avait contribué le 15 janvier précédent à honorer dans sa ville voisine d'Avon la mémoire du secrétaire de mairie Paul Mathéry et celle du Père Jacques, morts en déportation à Mauthausen et ses camps annexes. Ils furent reconnus Justes parmi les Nations tout comme le maire de la commune, Rémy Dumoncel, résistant et mort en déportation. Le Père Jacques, au sein de son Petit-Collège des Carmes, où Lucien Weil donnait des cours, a caché sous de faux noms trois élèves, Jacques Halpern, Maurice Schlosser et Hans-Helmut Michel. Arrêtés, ces jeunes garçons furent, avec Lucien Weil, sa mère Irma et sa sœur Fernande, envoyés au camp de Drancy pour être déportés par le convoi 67, parti le 3 septembre 1944 pour arriver le 6 septembre au camp d'Auschwitz-Birkenau où ils furent immédiatement assassinés. Dans ce convoi 67 se trouvaient Raphaël Esrail, sa future épouse Liliane Badour et ses deux frères, ainsi que Claudine Chikhman, la mère de l'un de nos administrateurs, notre ami Jean Hess.



#### Portrait de Lucien Weil.

PHOTO : ARCHIVES DE L'ANVL (ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU).

### Autour de la commémoration du 27 janvier, un streaming au lycée Buffon

Le 19 janvier, l'Union des Déportés d'Auschwitz a renoué avec la pratique des streamings. Une séance prometteuse pour l'avenir qui s'est déroulée au lycée Buffon, 16, boulevard Pasteur dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il convient de remercier vivement monsieur le Proviseur, Bruno Bobkiewicz, et aussi, pour son aide constante monsieur Julien Dupuy au secrétariat du lycée. La salle du conseil d'administration Jean Arthus, du nom d'un jeune élève résistant de 15 ans, fusillé par l'occupant, a reçu deux classes très attentives, qui ont suivi la conférence d'Arlette Testyler avec émotion. Comme 5400 autres élèves de 56 établissements de France et de trois lycées français d'Espagne, de Suède et d'Irlande. Les commentaires qui sont remontés des établissements ont été excellents.



Notre vice-présidente Arlette Testyler (à gauche) et Maryvonne Braunschweig lors du streaming autour de la commémoration du 27 janvier. CAPTURE D'ÉCRAN : UDA.

Arlette Testyler, appuyée par Maryvonne Braunschweig qui a présenté l'intervenante et qui a conduit la séquence des questions réponses, a offert une remarquable narration, sensible et concrète, accessible, de son parcours depuis l'instauration des mesures anti-juives du régime de Vichy à la rafle du Vel d'Hiv en 1942 avec sa mère et sa sœur, puis leur internement au camp de Beaune-la-Rolande d'où elles se sont échappées pour se cacher jusqu'à la fin de la guerre. Autrice avec son mari Charles qu'elle cite, ancien déporté du camp d'Auschwitz, de l'ouvrage *Les enfants aussi*, elle a répondu aux questions des élèves qui venaient des établissements ou qui assistaient à sa conférence, qui portaient aussi bien sur la période qu'elle a endurée que sur l'actualité.

# Les trois camps d'internement du Loiret

**“ Je vis toujours avec ces cris. Des hurlements de bêtes, comme je n’en ai jamais entendus, poussés par des mères qui se roulent par terre, se tapent la tête contre le sol ; des enfants pris de panique qui se mettent à hurler aussi.”**

Joseph Weissmann, témoignage rapporté par Raphaël Esrail, *Après Auschwitz* n° 306, juillet 2008.

par Raymond Riquier



Vue aérienne du camp de Pithiviers.

PHOTO : ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES.

## **Pithiviers et Beaune-la-Rolande : deux structures jumelles, de camps dans la chaîne qui a conduit à Auschwitz, à la mort, dans des conditions atroces**

Ces deux camps d'internement, entre 1941 et 1943, constituent des lieux au cœur de la collaboration entre le régime de Vichy et l'occupant nazi.

Ces camps jumeaux ont été créés avant-guerre pour prévoir notamment l'internement d'éventuels prisonniers de guerre allemands et ont servi brièvement à la détention de soldats français après la « débâcle ». Situés à 20 kilomètres l'un de l'autre, à 80 kilomètres de Paris pour Pithiviers et une centaine de kilomètres pour le second camp, ils bénéficient du réseau ferré et de la capacité de ravitaillement d'une région agricole. Le camp de Pithiviers, sur cinq hectares est

à proximité immédiate de la gare et d'une caserne. Celui de Beaune-la-Rolande occupe trois hectares à la lisière du bourg qui compte 1 700 habitants.

Ce sont des camps créés et administrés directement par l'administration française, sous la direction du préfet du Loiret, et ce sont des gendarmes, des douaniers et des auxiliaires locaux qui encadrent et surveillent les lieux. Il s'agit d'une application fondamentale de la politique de collaboration à laquelle s'ajoute la vigilance de l'occupant puis l'intervention progressive de la FeldKommandantur.

Les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande vont jouer un rôle éminent dans la déportation des Juifs de France. Plusieurs actes, particulièrement cruels, se déroulent du mois de mai 1941 à celui de septembre 1943.

### **Interner les victimes de la rafle du Billet vert**

Appelée rafle, la rafle du Billet vert découle en fait d'une convocation reçue le 13 mai 1941, envoyée à 6 700 hommes juifs de Paris et de la proche banlieue, établie au moyen du fichier établi en septembre 1940, et en application de la loi du 4 octobre 1940 par laquelle « l'État français » peut interner « les ressortissants étrangers de race juive ».

La convocation adressée à 6 700 hommes pour le lendemain matin, se veut un « examen de situation », une simple formalité, fait-on croire. La personne doit être accompagnée d'un ami ou d'un membre de sa famille à qui on demandera en réalité d'aller chercher une valise pour les personnes retenues.

De la sorte, 3 700 personnes sont emmenées par la gare d'Austerlitz dans les camps du Loiret, 1 700 pour être internées à Pithiviers, 2 000 dans le camp jumeau. Ces hommes ignorent ce qu'il leur est réservé. Les conditions de vie des camps sont particulièrement mauvaises au moins au début mais resteront très médiocres. Une partie des internés travaille à l'extérieur, sur des chantiers, dans des fermes, dans des entreprises, parfois assez loin des camps. Une centaine de fermes reçoivent 250 internés et les entreprises bénéficient de l'apport de 500 hommes. Cela compense l'absence des prisonniers de guerre et ne coûte pas grand-chose.

L'administration préfectorale utilise aussi à ses propres fins cette main-d'œuvre, sans aucune rémunération, pour assainir des marais de Sologne, notamment autour de la ferme de La Matelotte. 275 internés sont ainsi réquisitionnés. Ce projet s'inscrit dans les vues sur de grands travaux par le régime en place.



**Camp de Beaune-la-Rolande.** PHOTO : ARCHIVES  
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES.

La vie s'organise dans des conditions précaires mais se mettent sur pied selon leurs affinités des groupes culturels ou culturels. Des comités clandestins se structurent et entrent en contact avec l'extérieur.

Au début de leur captivité les internés peuvent d'ailleurs conserver un lien avec leurs familles, elles-mêmes en proie à la persécution et à des conditions de vie devenues très difficiles. Des visites, des permissions, la réception de colis existent, mais le phénomène se raréfie ou s'interrompt.

Un certain nombre de tentatives d'évasion se déroulent avec succès, car l'organisation des barbelés est très sommaire, mais elles conduisent à durcir rapidement l'organisation et la surveillance des camps. De la fin 1941 au printemps 1942 les internés qui travaillent à l'extérieur sont progressivement bloqués, ce qui aboutit à la saturation des camps.

Surtout, une autre politique est mise en place. À la politique d'éviction systématique des Juifs, soulignant le caractère antisémite et xénophobe du régime de Vichy succède le plan d'assassinat systématique dont la conférence de Wannsee le 20 janvier 1942 est emblématique.

### **Liquider les victimes de la rafle du Billet vert**

Il convient dès lors de faire place nette dans les deux camps jumeaux du Loiret en déportant massivement les « internés du Billet vert », par les convois 2, 4, 5 et 6, qui partent respectivement de Compiègne le 5 juin, de Pithiviers le 25 juin, de Beaune-la-Rolande le 28 juin et de Pithiviers le 17 juillet. À cet égard, pour compléter l'effectif souhaité à 1 000 déportés, pour les convois 5 et 6 les autorités SS ou la police française raflent dans le Loiret et en Bourgogne des hommes et des femmes ainsi que de jeunes adolescents.

### **Interner et liquider une partie des Juifs pris dans la rafle du Vel d'Hiv**

Les camps vont alors pouvoir servir à l'internement des familles raflées à Paris et dans le département de la Seine le 16 et 17 juillet 1942, les personnes seules et les familles sans enfants étant dirigées à Drancy avant leur départ pour le camp d'Auschwitz-Birkenau pour y être assassinées. 7 600 à 7 800 personnes arrivent sur place.

Quatre convois partent pour Auschwitz directement par les convois 13 à 16 du 31 juillet au 7 août. Le 31 juillet de Compiègne, 690 hommes et 359 femmes dont 147 enfants ; le 3 août, de Pithiviers, 52 hommes et 982 femmes dont 108 enfants ; le 5 août à Beaune-la-Rolande le convoi 15 comprend 425 hommes et 588 femmes dont 222 enfants ; le 7 août le convoi 16 partant de Pithiviers comprend 198 hommes et 871 femmes dont 300 enfants.



**Arrêtée avec sa mère lors de la rafle du Vel d'Hiv, Aline Korenbajzer est déportée et assassinée à Auschwitz-Birkenau le jour de ses 3 ans. Elle est l'une des 4 000 enfants assassinés après leur internement dans les camps d'internement du Loiret.** PHOTO : MÉMORIAL DE LA SHOAH.

À chaque départ, les enfants en bas-âge sont séparés de leur mère par les gendarmes au cours de scènes d'une cruauté inouïe, laissant plus de 3 000 petits enfants dans une détresse physique et affective totale. Les SS n'obtiennent pas de décision de Berlin du transfert à Drancy pour Auschwitz des enfants en bas-âge, pour leur extermination, avant le 13 août 1942.

Ces enfants sont alors transférés à Drancy depuis Pithiviers, les 15 et 22 août, 1 833 enfants dans des convois qui totalisent 2 482 déportés, et les 19 et 25 août ; depuis Beaune-la-Rolande 1 164 enfants pour un total de 1 564 transférés. Ils sont alors déportés par les convois 20 à 26, 34 et 36 en août et septembre 1942. Les convois sont composés avec une certaine mixité : Vichy et l'occupant cherchent à éviter de heurter une fraction de l'opinion par un envoi massif d'enfants esseulés.

Part enfin de Pithiviers un dernier convoi, le convoi 35, qui comprend plus de 1 000 personnes dont 462 femmes

et 163 enfants dont la plus jeune a deux ans. Y figurent des personnes ayant enfreint des interdictions diverses à la réglementation anti-juive.

### La transformation du rôle des camps

Après cette insoutenable tragédie, le camp de Beaune-la-Rolande sert de site complémentaire à Drancy, absorbe provisoirement des catégories d'internés mis à part au moins pour un temps dans le processus de déportation. Les Nazis décident de tout et le régime de Vichy plie systématiquement à toutes les décisions de l'occupant. Puis tous les internés sont rassemblés à Drancy. Le camp de Beaune-La Rolande est fermé en juillet 1943 après l'inspection menée par Alois Brunner. Sont déportés à Drancy les 463 Juifs restant dans le camp d'internement qui aura été en fonctionnement 26 mois. À Pithiviers sont rassemblés 3 000 « internés administratifs », le plus souvent des communistes internés par décision préfectorale, soupçonnés de résistance. Ils vont fournir une main d'œuvre de travail forcé à l'organisation Todt pour la construction du Mur de l'Atlantique. En août 1944 les derniers internés sont libérés par petits groupes.

Dès 1946, l'Amicale des anciens déportés juifs de France organise un pèlerinage annuel sur le site des camps de Pithiviers et de Beaune-La-Rolande. Des plaques puis des monuments sont installés.

Le Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et de déportation juive dans le Loiret est fondé en 1991 à l'initiative d'Hélène Mouchard-Zay et d'Éliane Klein. C'est aujourd'hui un musée à Orléans, qui a rejoint le Mémorial de la Shoah.

Ouverte en 2022, la gare de Pithiviers est réhabilitée plus de 50 ans après sa fermeture avec l'objectif d'en faire un lieu de mémoire de transmission et d'éducation géré par le Mémorial de la Shoah.

**Sous l'égide de l'UDA et du Mémorial de la Shoah, avec l'association des FFDJF, le Cercil et la Commission du souvenir du Crif, un hommage aux internés et déportés des camps du Loiret est organisé le dimanche 26 mai 2024. Un dépôt de gerbes aura lieu à 10h au monument du Square Max Jacob à Pithiviers puis une cérémonie se déroulera à 11h30 devant le monument de la rue des déportés à Beaune-la-Rolande. Un départ en autocar est organisé depuis le Mémorial de la Shoah à Paris.**

**Renseignements et inscriptions pour l'autocar auprès de Mathias Orjekh (au 01 53 01 17 18 ou sur [mathias.orjekh@memorialdelashoah.org](mailto:mathias.orjekh@memorialdelashoah.org))**



Un enfant dans l'allée du camp de Jargeau.

PHOTO : COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR).

### Jargeau : la politique d'exclusion de catégories de population, dont les nomades

La commune de Jargeau se situe à 20 kilomètres à l'Est d'Orléans et compte, selon le recensement de 1936, 1 885 habitants. Un camp a été créé pendant la « drôle de guerre » à proximité immédiate de la bourgade, pour accueillir d'éventuels réfugiés de la région parisienne.

Ce camp va être utilisé par Vichy pour un usage bien différent et servir à la détention de plusieurs sortes de catégories de personnes et en premier lieu des nomades, des Tsiganes. Les nomades relèvent d'une catégorie juridique explicitée par la loi du 16 juillet 1912 qui distingue les ambulants qui, quelle que soit leur nationalité, ont un domicile fixe et exercent une profession ambulante, les forains, de nationalité française, qui ne disposent pas de résidence fixe et circulent sur le territoire pour exercer leur profession, enfin les nomades qui, quelle que soit leur nationalité, n'ont ni domicile fixe ni résidence. Cette catégorisation va d'ailleurs servir de base à un décret pris le 6 avril 1940, sous la III<sup>e</sup> République encore, qui interdit totalement la circulation des nomades sur le territoire pour des raisons de sécurité militaire.

Puis, au mois d'octobre 1940, sous le nouveau régime qui s'est installé, la Feldkommandantur d'Orléans ordonne au préfet du Loiret l'arrestation des nomades stationnés dans son département. Jargeau est choisi et, le 5 mars 1941, les premières familles y sont internées.

Se conjuguent alors l'idéologie du régime de Vichy, qui, développant sa conception d'un redressement moral du pays, conduit à isoler ceux qui sont jugés asociaux, et particulièrement les nomades, et les préoccupations de l'occupant, qui visent à sécuriser les axes de circulation des roulottes, et qui tendent à développer une conception plus large que celle des catégorisations de la loi de 1912. Le camp reçoit à la fin de 1941 plus de 470 nomades. 1 200 nomades dont 700 enfants sont captifs à Jargeau durant la guerre.

Les Allemands, comme à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, ne s'immiscent pas, au moins au début, dans la gestion du camp sauf pour le contrôle de demandes de libération d'internés. Ainsi c'est l'administration française qui gère, dans un cadre local, ce qui va devenir un lieu d'internement au caractère plus vaste.

D'autres catégories d'internés vont en effet être acheminées à Jargeau. Ainsi, plusieurs personnes sous le nom des « expulsés du Calvados », Belges Yougoslaves, Polonais, Français. Le camp reçoit des « indésirables », repris de justice, interdits de séjour. Les Allemands durcissent en 1943 la politique en cours par peur des sabotages contre les vagabonds, les braconniers, les petits trafiquants.

Le camp de concentration reçoit aussi, entre octobre 1941 et novembre 1944, plus de 300 femmes désignées comme des prostituées « irrégulières ou clandestines » par rapport à la législation en cours. Le 16 octobre 1941, des 36 premières femmes qui arrivent sur place, 14 sont dirigées vers un hôpital. En 1942 et 1943 des prostituées mineures sont dirigées vers l'institution religieuse du Bon Pasteur.

Une autre catégorie importante est celle des réfractaires au STO, à partir du 24 mars 1943. Une baraque devient un lieu d'isolement spécifique qui préfigure un transfert dans les usines du Reich, notamment 132 personnes en juillet 1944. Le camp de Jargeau reçoit, en 1944, quelques internés politiques dont des gardiens de la paix et quelques résistants.

Le camp est composé de baraques en bois sur un sol cimenté, de 30,5 mètres de long sur 6,30 mètres de large. Les permissions et les visites qui sont permises au début se raréfient progressivement. La discipline est rude. Sa surpopulation est chroniquement importante. La nourriture est notoirement insuffisante, l'hygiène très réduite, les poux et la gale, l'absence d'égout conduisent à des situations sanitaires dangereuses. Des épidémies de rougeole et de typhus alertent la bourgade située à proximité.

À cet égard, rien n'est prévu à l'origine pour occuper les internés qui vivent dans une certaine inactivité. Un régime de corvée de bois est institué dans la forêt d'Orléans mais la mesure, faute de moyens de transport, n'est pas opérationnelle.

Puis est mise sur pied une politique de mobilisation d'une main-d'œuvre de remplacement dans un département qui a perdu, du fait de la captivité des soldats, 12% de sa population active. Une partie des internés, dans des conditions de travail proche du travail forcé, sont employés dans une briqueterie, sur du matériel ferroviaire. Plus, au sein du camp, est monté un atelier industriel de bâches et de toiles. Et deux ateliers de fabrication de sacs et de réparation de fils, occupent plusieurs dizaines des femmes déclarées prostituées, qui sont rétribuées à la tâche.

Une autre particularité de ce camp qui comprend plusieurs centaines d'enfants est l'installation d'un embryon d'école primaire. En juin 1941, quatre classes sont créées et les élèves reçoivent un bol de lait bouilli et deux biscuits aux caséines. Des manuels de lecture arrivent en nombre. Une forme de colonie de vacances est organisée en septembre 1942. Cependant, en décembre 1942, une classe est supprimée et, en 1944, ne restent qu'un cours préparatoire et un cours moyen.

La surveillance de cet ensemble s'opère comme à Pithiviers ou Beaune-la-Rolande sous la direction d'un officier de gendarmerie en retraite, au début, puis d'un officier d'active, commandant les douaniers qui ont remplacé les gendarmes et des auxiliaires locaux.

Le camp est mal gardé au début et 140 évasions se produisent, que ne réussissent pas les Tsiganes qui ne disposent ni de papiers ni de planques. Au printemps 1942, les critiques de la hiérarchie et l'injonction de l'occupant rendent la discipline et la surveillance beaucoup plus rude.

La libération du camp est très progressive en dehors des événements en cours. 450 personnes sont encore présentes le 8 mai 1945. Ce maintien de mesures d'internement s'applique essentiellement aux nomades. Ce n'est que le 20 décembre suivant que les derniers internés, malades et invalides, sont remis en liberté, sans aucune prise en charge, 16 mois après la libération d'Orléans. Les baraquements vont être mis en vente rapidement et le site est tombé dans un relatif oubli, longtemps.

Un collège a été construit sur le site. Des panneaux ont été installés à son entrée. Une plaque a été inaugurée en 1991 sur laquelle figure une citation de Jean Guéhenno : « Aucune violence jamais n'a ajouté à la grandeur de l'homme. »



**Une classe dans le camp de Jargeau.**

PHOTO : CERCIL /  
MÉMORIAL DE LA  
SHOAH / COLL.  
L'HOMME RONDEAU.

# Adélaïde Hautval, 4<sup>e</sup> Juste de France, une femme d'exception

par Maryvonne Braunschweig<sup>1</sup>

Adélaïde Hautval dite « Haïdi », 1906-1988, résistante, déportée à Auschwitz et Ravensbrück, est une femme d'une droiture morale absolue, qui s'est trouvée au cœur de la mise en application « concrète » de l'idéologie nazie, là où les médecins nazis expérimentaient, les moyens de remodeler l'humanité. En ce lieu elle a osé refuser de participer à ces pseudo-expériences quel que soit le risque encouru.

## Haïdi : 1906 - 29 mai 1942

Adélaïde, « Haïdi » pour ses proches, née le 1<sup>er</sup> janvier 1906 dans le village du Hohwald en Alsace alors allemande, est la dernière des sept enfants du pasteur réformé Philippe Haas ; sa famille vit l'Évangile au quotidien et porte un grand respect au peuple juif, « peuple de l'Écriture ». Son père, très patriote français est à l'origine du choix d'un nouveau patronyme qui rappelle en le francisant le nom de ce village alsacien : Hautval (Hohwald).

En 1925, Haïdi entame des études de médecine à Strasbourg et se spécialise en psychiatrie infantile. En septembre 1939, elle quitte l'Alsace avec les malades de la clinique psychiatrique de Strasbourg, pour un hôpital du Périgord, puis obtient en 1941 un poste d'interne à Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées. Début mars 1942, Adélaïde, suite au décès de sa mère, sollicite un congé et se rend en avril, chez sa sœur à Belfort ; au retour, elle enregistre sa valise, à la gare d'Austerlitz mais, à l'arrivée, pas de valise. Fin mai 1942, elle obtient un nouveau congé très bref, pour chercher sa valise qu'elle suppose bloquée sur la ligne de démarcation. Et ses ennuis commencent...

## Arrestation et internements en France : 29 mai 1942 - 23 janvier 1943

Le 29 mai 1942, elle est arrêtée au poste de douane pour franchissement illégal de la ligne de démarcation. Là, deux policiers allemands insultent la France, Adélaïde, bilingue, réplique dans leur langue, ce qui lui vaut une incarcération de cinq semaines à la prison de Bourges, soit jusqu'au 5 juillet.

Début-juin 1942, Haïdi, scandalisée par le port de l'étoile jaune d'une nouvelle femme incarcérée, réagit en interpellant un agent de la Gestapo qui lui répond : « Puisque vous les défendez, vous partagerez leur sort ». Et c'est comme « Amie des Juifs », avec bandeau et étoile jaune qu'elle est internée le 15 juillet 1942 au camp de Pithiviers où arrivent bientôt les familles juives arrêtées les 16 et 17 juillet à Paris. Elle tient l'infirmerie aidée quelques jours par une jeune détenue toute dévouée, No (Noémie), la grand-tante d'Anne Berest (lire *La Carte postale*). Le 25 septembre 1942, c'est son transfert au camp de Beaune-la-Rolande avec les derniers Juifs présents à Pithiviers, puis le 5 novembre à la prison d'Orléans avant celui du 15 novembre 1942, au fort de Romainville où elle rejoint des détenues en majorité résistantes.

Et le 24 janvier 1943, ces femmes, transférées à Compiègne, sont déportées à Auschwitz. Elles sont 230 femmes, dont la moitié de communistes, parmi lesquelles Danielle Casanova, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Charlotte Delbo, Marie-Élisa Nordmann-Cohen (future présidente de l'Amicale d'Auschwitz). On les connaît sous le nom des « 31 000 » selon leurs numéros de matricule, Haïdi étant le n° 31802.

## Déportation 24 janvier 1943 - 2 juillet 1945 :

Haïdi est d'abord affectée au *Revier* (l'infirmerie) des détenues allemandes non juives du camp de Birkenau, droits communs et asociales, qui l'accueillent très mal. Mais son attitude comme médecin lui attire, à la longue, la sympathie de ces détenues peu amènes.

En avril 1943 le Dr Eduard Wirths, médecin-chef du complexe d'Auschwitz, lui demande de venir avec lui « faire de la gynécologie » à Auschwitz I. Dans le Block 10 de ce camp d'hommes, 400 à 500 femmes juives servent de cobayes pour différentes expériences en lien avec la stérilisation, selon le médecin nazi auxquelles elles sont attribuées. Adélaïde Hautval s'efforce de soigner ces femmes et de les protéger, refusant de déclarer celles atteintes de

<sup>1</sup> Voir Maryvonne Braunschweig et Georges Hauptmann, *Docteur Adélaïde Hautval, dite « Haïdi », 1906-1988*, Petit Cahier / 2<sup>e</sup> Série N° 25 – décembre 2016. Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, Maison de la Vie Associative et Citoyenne, 8 rue du Général Renault 75011 Paris.

maladies graves, essayant de les dissimuler. Elle découvre les expériences pratiquées par le Pr Carl Clauberg, le Dr Eduard Wirths, le Dr Horst Schumann : injections intra-utérines, prélèvements mutilants, irradiations en vue de stérilisation, retrait des ovaires après irradiation..., mais elle refuse d'y participer ; cela lui vaut un retour à Birkenau en août 1943, en vue de son exécution, à laquelle elle échappe grâce à la protection de la déportée communiste allemande, responsable de l'infirmerie de Birkenau, Orli. Avec le temps, elle redevient médecin au Revier de Birkenau. Par contre elle refuse, quelles qu'en soient les conséquences pour elle, de collaborer avec le Dr Mengele qui finalement n'insiste pas.

Elle assiste à Auschwitz (comme par la suite à Ravensbrück), aux sélections pour la chambre à gaz, des femmes affaiblies, avec toujours la même attitude : « ne jamais écrire "est incapable de travailler" » qui vaudrait condamnation à mort.

Le **2 août 1944**, avec la trentaine de survivantes à Birkenau de son convoi, elle est transférée à Ravensbrück, puis au camp-usine de Watenstedt, où 800 femmes travaillent dans des conditions effroyables ; comme médecin, elle en met beaucoup au repos ; le commandant du camp furieux la renvoie à Ravensbrück début septembre.

Là, elle est de nouveau affectée au *Revier*. À la fin de 1944 et au printemps 1945, les médecins nazis procèdent à des sélections régulières des femmes trop faibles pour travailler. Face à ce problème, la gestion des feuilles de température est essentielle. Adélaïde Hautval réussit à en tenir deux : une officielle et l'autre réelle. Elle s'efforce aussi de faire maquiller les plus faibles avec les moyens du bord. À propos des médecins nazis, Haïdi, psychiatre de formation, a pu écrire à son retour : « Certains de ces messieurs ne sont pas très forts en connaissances médicales. Il est relativement facile de leur faire prendre des vessies pour des lanternes. Comme par ailleurs ils ne tiennent pas à ce qu'on s'aperçoive de leurs lacunes, ils laissent passer plus de choses qu'ils ne voudraient. »

Le **30 avril 1945**, le camp est libéré mais Haïdi décide de rester pour soigner celles, trop faibles, qui n'ont pu être rapatriées. Elle ne quitte le camp que le 26 juin et arrive à Paris le 2 juillet.

## Après le retour

Après plusieurs mois de repos dans la maison de famille de Guebwiller, elle devient médecin scolaire à Groslay (Val d'Oise). Mais dès son retour, elle rédige des notes qu'elle a tenté par la suite de détruire, avant de les remettre en ordre en 1987, de les compléter, puis de les donner à Anise Postel-Vinay, qui les a fait publier en 1991, trois ans après le décès de Haïdi en 1988.

Au printemps de 1964, elle a été témoin, lors du procès à Londres, pour diffamation, de l'écrivain américain Léon Uris, auteur du best-seller *Exodus*, intenté par le docteur Dering, détenu politique, catholique et antisémite, devenu britannique après la guerre, qui avait accepté d'exécuter les opérations mutilantes d'Auschwitz. Dans une ligne, Léon Uris avait signalé 17000 opérations mutilantes sur

des jeunes gens et des jeunes filles par le Dr Dering. Adélaïde Hautval fut le témoin le plus remarquable du procès ; certes Dering a gagné car ce n'était pas 17000 mais 140 (tout de même !), pourtant il n'a obtenu qu'un demi-penny de dommages et intérêts, somme dérisoire et humiliante.

À la suite de son témoignage remarqué, elle a été reconnue, en 1965, parmi les premières (la centième dans le monde, la quatrième en France), comme Juste parmi les nations par Yad Vashem. En France, bien qu'ayant reçu la Légion d'honneur dès 1945, elle a attendu 18 ans pour être reconnue comme résistante, car non membre d'un réseau ou d'un mouvement.

Aujourd'hui, son nom apparaît sur quelques plaques, de rue ou monuments, au Hohwald, à Strasbourg, Bourges, Blaye en Gironde, et devient celui de quelques établissements, hospitalier (Villiers-le-Bel) ou scolaires (en Alsace). Pourtant, elle reste encore trop peu connue.

Et comment mieux la définir que par cette formule lapidaire et admirative de Marie-Claude Vaillant-Couturier : « Haïdi, c'est une conscience ! »

Le 21 février dernier, la salle d'audience du juge des libertés et de la détention du centre hospitalier (psychiatrique) de Rouffach vient d'être dénommée Salle Adélaïde Hautval, médecin, résistante.



PHOTO : © FAMILLE HAUTVAL

# Samuel Milo Adoner

## et ses compagnons, sentinelles de la mémoire au cœur de Paris

### de Claude Bochurberg

Éditions FFDJF | 2024 | 192 p.



COUVERTURE : FFDJ

Claude Bochurberg a écrit un fort beau livre sur notre camarade Samuel Milo Adoner, préfacé par Serge Klarsfeld et publié cette année aux éditions de l'association des FFDJF. Il s'agit en réalité de bien plus qu'une simple biographie, comme d'indique le sous-titre de l'ouvrage : « ses compagnons, sentinelles de la mémoire au cœur de Paris ». Un hommage à des compagnons contre l'oubli : Claude Bochurberg aligne au fil des pages, dans de longues citations, grâce à une écriture « pointilliste » très maîtrisée, qui laisse apparaître bien plus que des énumérations d'une multitude de noms d'hommes et de femmes, souvent répétés au fil de sa narration, « des revenants du pays de la nuit qui n'ont pas abdiqué ». Et le projet de l'auteur est de n'oublier personne de la périphérie de Milo Adoner, des hommes et des femmes soudés par l'amitié, fidèles à leur origine et à la mémoire de la Catastrophe subie.

Sont soulignées dans cette forêt de noms de courtes biographies de plusieurs figures remarquables : Georges Ostier, Raoul Swiecznik, Moïse Jankélévitch, Addy Fuchs, Henschel Woff, Walter Spitzer, Charles Baron, Julia et Marcel Wallach, Jo Nisenman, André Chomand, Paul Fogel, Charles et Arlette Testyler, « un couple de choc », Claude et Sarah Wojakowski, Azar Tordjman, les cinq maires successifs du

IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris dont les plus anciens, Pierre-Charles Krieg et Lucien Finnel, lui, dont le père fut l'une des victimes de la rafle du Billet vert, qui enfant accompagne son père dans la mairie dont il sera plus tard le premier édile.

Milo Adoner, né le 5 mai 1925 est décédé le 4 mars 2020 ; sa sépulture se trouve au cimetière de Bagneux. Lui qui fut membre fondateur de l'UDA et qui nous a laissé un beau témoignage, apparaît au milieu de ces grands combattants pour la préservation et la transmission de la mémoire, comme un *primus inter pares*, « un chef de fil naturel » ainsi que l'écrit Claude Bochurberg. La fin du livre précise son rôle spécifique « post-shoah » et son héritage mémoriel.

Deux personnages supplémentaires occupent dans le livre une place notable et nécessaire : le grand rabbin Kauffman, éminent, qui systématise la mémoire dans l'enseignement rabbinique, et son prédécesseur le rabbin Liché, né en 1920 à Metz et décédé à Paris en 2001, sur qui a été écrit un beau développement.

Le rabbin Liché crée en 1963, avec des camarades de déportation, un nouveau temple sur la place des Vosges, dans l'Hôtel de Ribault, au cœur de l'un des quartiers de Paris ayant été le plus meurtri par la législation antisémite de Vichy et par l'oppression nazie. Il a été arrêté en juin 1942 en la synagogue Chasseloup-Laubat où il officie comme hazan, pendant l'office du shabbat après avoir prononcé la prière placée à la fin de l'office, pour la République française, prière abolie alors. Interné à Drancy, il est déporté vers Auschwitz, d'où il est transféré au camp annexe de Blechhammer-Auschwitz III. Ce camp est l'un des points de solidarité de nombre de ces survivants. Il effectue les « marches de la mort » vers Gross-Rosen puis le camp de Buchenwald en janvier 1945. Douze membres de sa famille sont assassinés. Après son retour, il entreprend des études rabbiniques et fonde une famille.

Il se dédie à des engagements de solidarité, l'aumônerie des prisons et des hôpitaux psychiatriques, l'enfance inadaptée,

la « Colonie scolaire », une association créée en 1926 qui se consacre aux familles socialement défavorisées et à leurs enfants. Son rôle reçoit une reconnaissance certaine.

Le rabbin Liché contribue également à la création de la synagogue de la place des Vosges, alors que celle des Tournelles, haut-lieu de la piété ashkénaze avant-guerre, est devenue un lieu de terrible tristesse pour les rescapés. Il redonne alors magnifiquement une véritable vie juive à ce quartier et à sa jeunesse. Il poursuit son œuvre de solidarité et développe des cycles de conférence qui connaissent un succès.

Milo Adoner est né en 1925 et sa famille s'installe en 1926 au 10 de la rue des Deux-Ponts, près du Pletz, cet ancien petit quartier juif du Moyen-Âge, entre place des Vosges et place Dauphine. Sa famille est juive orthodoxe, son père est hazan occasionnel à la synagogue de la rue Pavée. Milo est scolarisé à l'école communale laïque de la rue des Hospitalières Saint-Gervais, une rue située entre celles des Rosiers et des Francs-Bourgeois. « L'École des Hos », celle de ses copains, un cordon ombilical, ferme pour shabbat et les fêtes juives. Elle ne compte plus après la rafle du Vel d'Hiv que quatre élèves. La fidélité à la mémoire des élèves est absolue chez Milo Adoner et ses amis. Il mène à bien la reconnaissance du directeur de l'école, Joseph Migneret, comme Juste parmi les Nations pour être venu au secours des enfants et de leur famille et pour avoir caché une famille juive. Le 16 novembre 2018, la mairie de Paris inaugure solennellement, à l'angle de la rue des Rosiers « Le parvis des 260 enfants, élèves de l'école des Hospitalières Saint-Gervais déportés et assassinés parce qu'ils étaient nés juifs ».

Rue des Deux-Ponts, le 23 septembre 1942, une rafle a lieu qui touche 112 Juifs. Il est pris avec sept membres de sa famille, car seule sa sœur Charlotte y échappe. Conduits à Drancy ils sont déportés au camp d'Auschwitz-Birkenau par le convoi 38 en date du 28 septembre. Milo Adoner et son frère Salomon échappent à la liquidation de sa famille en étant sélectionnés pour des travaux forcés à Kosel avant la destination finale. Milo est interné dans les camps de Birkenau, Blechhammer, Monowitz, d'où, le 18 janvier 1945, il entame la marche de la mort jusqu'à Gross-Rosen. Son frère Salomon est fusillé pendant cette marche. Il est transféré à Buchenwald puis à Niederkirchen en Rhénanie-Palatinat. Il s'évade le 4 avril 1945 pour être libéré par l'armée du général Patton le 11 avril.

Après-guerre, il se marie avec Suzy, et deux enfants, Arlette et Laura, et ses petites-filles, constituent autant de revanches sur la destruction et l'anéantissement

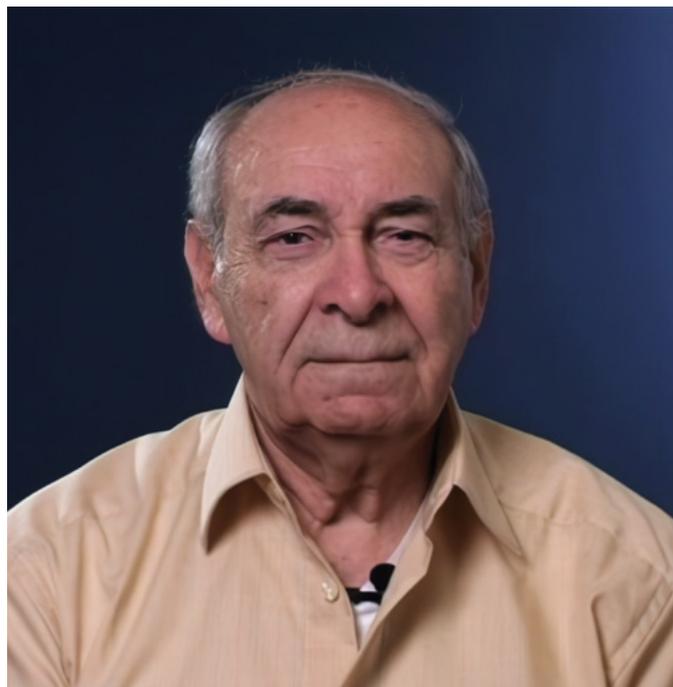


PHOTO : UDA.

programmés. Milo Adoner va être le promoteur de cette mémoire qui unit dans un petit territoire la synagogue de la place de Vosges, les lieux de l'École et de la rue des Deux-Ponts, avec l'appui des édiles de l'arrondissement et les associations du Pletzl. Il va sans relâche dynamiser la mémoire au-delà de sa souffrance, contre l'oubli et pour la transmission aux générations qui suivent. Son charisme est grand, et « il est à l'origine d'un incoercible lien de fraternité et de vie ». Au-delà de son périmètre, il tisse des liens, et il est reconnu. Il multiplie les évocations, et publie en 2004 son témoignage dans un ouvrage collectif. Ce militant participe à la création de l'amicale de Blechhammer dont il est vice-président, puis président, et il devient vice-président de l'Union des Déportés d'Auschwitz après la fusion des associations constitutives de l'UDA. Il se lie avec tous les responsables des institutions de la mémoire de la Shoah. Son combat, qui touche de nombreux rescapés, s'inscrit naturellement dans le sillage de ceux de Serge et Beate Klarsfeld.

Il intervient souvent sur Radio Shalom dans l'émission « Mémoire et Vigilance », rappelle Claude Bochurberg. Il est très présent au Mémorial de la Shoah et y donne un témoignage très remarqué le 4 juillet 1995, et il participe à de nombreuses manifestations.

Sa vie durant, dans son groupe qui refuse la désespérance mortifère, surmontant sa douleur, Milo célèbre la source de la vie, pour montrer sa force.

**Raymond Riquier**

# Histoire et traces du convoi 71

par Christine Guimonnet

## Samedi 13 avril se tenait la cérémonie de lecture des noms des déportés du convoi 71, parti de la gare de Bobigny 80 ans auparavant.

L'association des FFDJF organise au Mémorial de la Shoah la lecture des noms le jour anniversaire du départ de chaque convoi. Après une présentation du contexte historique, Serge Klarsfeld lit la première page. Militants des FFDJF, descendants et /ou collatéraux des défunts se relaient pour lire une page, ou seulement les noms des membres de la famille, mentionnant le lien de parenté, ajoutant quelques phrases en leur mémoire.

La lecture peut rassembler plusieurs générations. Ce moment de (re)connexion à une généalogie familiale douloureuse, est un moyen, par-delà l'anéantissement, de perpétuer le souvenir d'une famille assassinée et qui n'a pas de tombe.

Samedi 13 avril : il y a davantage de monde qu'à l'accoutumée. Le convoi 71 est à la fois un convoi comme les autres et un convoi particulier. C'est le 71<sup>e</sup>, depuis que le premier a quitté la France le 27 mars 1942 ; le sixième de l'année 1944, qui en compte treize, entre le 20 janvier (convoi 66) et le 11 août (convoi 78). L'année 1942 est la plus meurtrière, avec 44 transports emmenant vers la mort 44 354 Juifs, plus de la moitié de la totalité des Juifs déportés. En moyenne, chaque convoi comprend un millier de personnes. En 1943, 20 convois quittent la France en direction d'Auschwitz, à l'exception des 50, 51, 52 et 53, dirigés vers Sobibor. Sur les convois de l'année 1944, six emmènent plus de 1 200 personnes. Le convoi 71 est donc un des convois les plus importants par le nombre de déportés. Parmi eux, trois adolescentes. Raflée à Nice, la jeune Simone Jacob est arrivée à Drancy avec sa mère Yvonne, sa sœur Madeleine et son frère Jean. Marceline Rozenberg, arrêtée à Bollène, dans le Vaucluse, arrive à Drancy avec son père, Szlama. Elle a fêté son 16<sup>e</sup> anniversaire le 19 mars. Ginette Cherkasky a été arrêtée à Avignon, où sa famille s'est installée en 1942. Léon et Berthe Cherkasky et leurs enfants habitent au 72 rue Joseph Vernet, et travaillent sur les marchés. Le 13 mars, la SIPO-SD et la Milice arrêtent Léon, ses enfants Ginette et Gilbert, âgé de treize ans, et son petit-fils Georges Marcou, né en 1929.

Simone, Marceline, Ginette ne se connaissent pas. C'est après plus de 50 heures de voyage, dans les baraques de la lointaine Silésie qu'elles vont se rencontrer et devenir « les filles de Birkenau ». Simone Veil, Ginette Kolinka, Marceline Loridan-Ivens, les trois inséparables.

Comme en témoignent les archives, en particulier les fiches et les carnets de fouille, les Cherkasky et les Rozenberg arrivent à Drancy le 2 avril, les Jacob le 7. Les carnets de fouille sont la preuve de la spoliation dès l'arrivée au camp. Les numéros des reçus des pères de Ginette et Marceline proviennent du carnet 172, et prouvent qu'ils ont été enregistrés à quelques minutes d'écart : le 1637 stipule que Léon Cherkasky dépose une bague en or, une chevalière, un chronomètre et 4 315 francs ; celui de Szlama Rozenberg, le 1648, mentionne 160 francs et une bague en or avec ses initiales. Les fiches mentionnent au crayon bleu le numéro d'internement. Les Jacob sont enregistrés sous les numéros 18102 (Yvonne), 18103 (Madeleine), 18104 (Jean) et 18105 (Simone). Le reçu 2276 du carnet de fouille 114 indique qu'Yvonne Jacob possédait 1 090 francs. Puis c'est au tour des Cherkasky d'être immatriculés Léon (18746), Ginette (18747), Gilbert (18748) et Georges (18749) ; enfin la fiche de Szlama Rozenberg porte le numéro 18762 et celle de Marceline le 18763.

La capitulation italienne face aux troupes alliées, a fragilisé la situation des Juifs réfugiés et l'Isère, les Alpes Maritimes ne sont plus des zones sûres. Aloïs Brunner s'y livre à une traque méthodique, brutale, afin d'envoyer à Drancy, dont il a pris le contrôle, le maximum de Juifs.

Les lecteurs (Beate Klarsfeld, Alice Tajchman, Philippe Magnes, Régine Lippe...) égrènent les noms, page après page. Sur le parvis du Mémorial, il fait chaud, les militants des FFDJF veillent avec sollicitude sur les deux porte-drapeau, qui assurent vaillamment cette fonction en dépit de leur âge.



**En mars 1942, la famille Akar – les enfants Jeanne, Hélène, Lise, Jean et Francine, leur grand-mère Léontine Guertschel, ses fils Lazare et Georges, sa belle-fille Madeleine Bikart – est enfermée à la prison allemande de Bar-le-Duc, puis au centre surveillé d'Écrouves.** PHOTO : COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR).



1 500 adultes et enfants transférés depuis Reims, Nancy, Vittel, Épinal, Lyon, Annecy, Chambéry, Grenoble, Marseille, Nice, Limoges, Périgueux, Toulouse, Vichy. L'examen détaillé de la liste du convoi en indique les particularités. Le lecteur précise l'âge de chaque enfant. Dans ce convoi, les plus jeunes sont encore des bébés : Alain Grossmann, né à Saint-Etienne a moins de deux mois, Léon Herbstmann, né à Vichy, et Francine Akar, née à Silmont, ont à peine quatre mois. Il y a 289 enfants, dont 34 des 44 enfants hébergés dans la Maison d'Izieu et arrêtés par Klaus Barbie une semaine auparavant. Seule Léa Feldblum, encadrant ces enfants et déportée par le même convoi, est rentrée de déportation. D'autres enfants ont été arrêtés à Voiron, lors de la rafle de la Martellière, dans la nuit du 22 au 23 mars.

À la lettre B, il y a la famille Brunshwig, les parents, Alice et Théodore, avec leurs fils Claude et Jules. Claude, brillant élève au lycée Janson de Sailly, a intégré la classe de Mathématiques supérieures à la rentrée 1941. En 1942, la famille a quitté Paris pour Meylan, où Claude prépare le concours d'entrée à l'École polytechnique. Reçu sur la « liste des candidats israélites admis en qualité d'élèves bis », avec le numéro 232 bis, il est dans la situation paradoxale d'un élève de l'X mais qui ne peut suivre les cours dispensés par l'école.<sup>1</sup> Les Brunshwig sont arrêtés, internés à Grenoble puis à Drancy.

Il y a des familles nombreuses : Barnett et Louise Greenberg, arrêtés à Paris, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, avec leurs neuf enfants, âgés de quatre à 19 ans (Jacques, Salomon, Albert, Raymond, Monique, Henry, Thomas, Paul et Marcel) ; nés à Istanbul, Salomon et Clara Sephiha vivaient à Fontainebleau avec leurs sept enfants, âgés de trois à 16 ans.

Parmi les internés arrivés se trouvent des familles alsaciennes réfugiées dans d'autres départements, en particulier en Dordogne.

L'année 1944 se caractérise donc par des déchainements de violence, les nazis essayant de venir à bout des maquis tout en menant une véritable chasse à l'homme. Dans ce contexte, les hommes de la division Brehmer perpètrent une série de massacres et de rafles en Dordogne puis en Corrèze. Entre le 26 mars et le 2 avril, les troupes de la division Brehmer incendient la forêt de la Double pour piéger les maquisards, investissent des localités où ils fusillent, brûlent, raflent les familles juives. En moins d'un mois, environ 350 personnes ont été exécutées, une centaine de Juifs fusillés ; les autres sont déportés dans les convois 71, 72 et 73.

La terreur s'abat sur le village de La Bachellerie, où les Allemands fusillent 14 Juifs dont Mendel Apelgot, Szulin Borensztejn, Maurice Gerst, Rubin Gold, Nathan Schenkel, Bernard et Charles Vogelhut et une femme, Léa Elefant (dont la fillette sera déportée). Parmi les rescapés de cette vague

<sup>1</sup> Informations recueillies par Alexandre Bande qui mène des recherches sur les élèves juifs scolarisés à Janson de Sailly et déportés.



PHOTO : UDA.

de violence, Hinda Apelgot et ses filles Elisabeth et Sonia ; Laja Borensztejn et ses filles Golda et Jochwet Jeannette ; Esther Schenkel et ses cinq enfants nés à Strasbourg (Alfred, Cécile, Isaac, Jacques et Maurice). Entre les fusillades et la déportation, la famille Gold est décimée : Misl Gold est déportée avec ses filles Régine Gerst, Sara Krieger, Chana Lichtensztejn et Ida Schupack, et ses petits-enfants Liliane Gerst (deux ans), Rosa et Colette Krieger, Maurice Lichtensztejn et Paul Schupack. Son mari et son gendre ont été fusillés.

L'origine alsacienne ou lorraine d'une grande partie des déportés est une des particularités de ce convoi. 811 personnes ont été raflées à Nancy, soit plus de la moitié du convoi.

À la lettre H, il y a Paul Haguenauer et son épouse Noémie. Né à Bergheim, aumônier militaire, grand rabbin de Nancy depuis 1919, Paul a refusé d'abandonner sa communauté dans la tourmente de la guerre, exemple marquant de ce

sens du devoir et du patriotisme propre aux Alsaciens-Lorrains si attachés à la France. Son arrière-petit-fils est venu lire les noms. Chaque lecture familiale, avec sa spécificité, est un moment particulier. Si certains sont systématiquement présents, d'autres ressentent à un moment donné de leur vie la nécessité impérieuse de venir. Quelques phrases touchantes des petits ou arrière-petits enfants, pour expliquer que c'est la première fois... Ou une pudeur et une retenue palpables, lorsque Pierre-François Veil et son neveu Aurélien (ci-contre) se dirigent vers le pupitre afin de lire ensemble la page où sont inscrits les noms de la famille Jacob : Yvonne, grand-mère et arrière-grand-mère (décédée du typhus à Bergen-Belsen), Simone, mère et grand-mère et Madeleine, tante et grand-tante. Comme Ginette Kolinka, dont le nom avait été lu une vingtaine de minutes auparavant par Philippe Magnès, Simone Veil est à cet instant dans toutes les mémoires et les pensées de l'assistance.

Une lectrice s'interrompt après avoir lu les noms d'Alexandre et Hélène Persitz<sup>2</sup>, et nous fait partager un moment important, indiquant qu'Alexandre, architecte, avait participé à la construction du CDJC.

Comme il n'y a pas toujours un membre de la famille pour lire les noms, quand personne n'a survécu, le souvenir passe par le Mur des Noms, en contrebas, par les photos rassemblées par Serge Klarsfeld (ci-contre, page 17) dans son Mémorial des enfants juifs déportés de France, par l'histoire et le travail pédagogique mené pour retracer le parcours d'une famille, à l'aide de documents d'archives et de récits familiaux.

Des élèves du lycée professionnel Émile Zola de Bar-le-Duc, encadrés par leur professeur, Ghyslaine Schweitzer, ont enquêté durant plusieurs mois afin de restituer dans un roman graphique *Ils s'appelaient Akar*, l'histoire d'une famille lorraine, installée à Silmont, un village de la Meuse. Le 3 mars, Léontine Guertschel, la grand-mère, est arrêtée à Bar-le-Duc le jour de son 70<sup>e</sup> anniversaire, en même temps que son fils Lazare ; son autre fils, Georges, sa belle-fille Madeleine Bikart ont été arrêtés à Silmont avec leurs jeunes enfants, Jean et Francine. La Gestapo vient chercher Hélène et Lise dans leur classe à Bar-le-Duc. Jeanne l'aînée, est arrêtée par la police allemande à la gare de Silmont où elle attendait le train pour se rendre au lycée Poincaré. Un ratissage minutieux, pour que personne ne s'échappe de la nasse.

La famille est enfermée à la prison allemande de Bar-le-Duc, puis au centre surveillé d'Écrouves, devenu un rouage

<sup>2</sup> Hélène Persitz a témoigné dans la série 14 récits d'Auschwitz conçue par Annette Wiewiorka et Caroline Roulet.

PHOTO : UDA.



de la déportation des Juifs arrêtés dans la région. Les Akar y entrent le 4 mars, hommes et femmes sont séparés, les valeurs recensées, les fiches complétées. Léontine, hospitalisée à Toul, décède quatre jours plus tard, comme d'autres personnes âgées qui ne supportent pas le choc de la détention. La famille est transférée à Drancy le 30 mars.

De cette détention, les survivants conservent une sensation d'inquiétude, liée à l'incertitude de l'avenir. On se demande ce que des proches sont devenus, on espère des nouvelles. Les jeunes se regroupent, essayent de nouer des camaraderies. Ginette raconte : « [...] au rez-de-chaussée, se trouvait la salle d'épluchage. Les corvées, ce n'était pas une obligation. Nous choisissons de les faire ou non. J'ai accepté la corvée de pluche. Cela me permettait de me distraire. J'y retrouvais des jeunes de mon âge, on chantait ensemble. Nous n'avons jamais pensé à nous échapper, de toute façon

c'était impossible. [...] Je parlais de temps en temps avec mon père. On pensait à mes sœurs. Elles n'étaient pas là le 13 mars, jour de notre arrestation à Avignon, mais les Allemands avaient notre adresse, alors on craignait qu'elles ne soient elles aussi arrêtées. »<sup>3</sup>

Tous essaient de se rassurer, en sachant qu'à un moment donné, il faudra partir. De cette destination inconnue, on ne sait rien. Simone : « On dit qu'on va travailler... En Allemagne ? On ne sait pas où. Mais parmi les responsables juifs du camp, certains doivent se douter de ce qui se passe. On dit qu'on va à Pitchipoi... Est-ce que c'est l'Allemagne ? Est-ce que c'est la France ? La Pologne ? On pense qu'on restera en famille. On ne pense pas qu'il y aura une séparation. [...] Alors on se dit : « Bon ça sera dur, on travaillera, on rentrera, on fera un repas pour les enfants. » On n'imagine pas. »<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Philippe Dana, *Ginette Kolinka, Une famille française dans l'Histoire*, Paris, Kero, 2016

<sup>4</sup> Simone Veil, *Seul l'espoir apaise la douleur*, Paris, Flammarion/INA, 2022



## Adhésion pour l'année 2024

U  
D  
A

**Vous souhaitez soutenir et adhérer à l'Union des Déportés d'Auschwitz.**

L'adhésion est ouverte à toute personne. Merci d'envoyer le formulaire au dos dûment rempli ainsi que votre règlement à l'ordre de l'UDA (7, rue Pécelet, 75015 Paris). Vous serez tenus au courant de nos activités par le bulletin *Après Auschwitz*.

**Déportés 70 €**

**Déportés sans pension, famille, amis 23 €**

**Étudiants, chômeurs 8 €**

**L'UDA accepte les dons.**

**Formulaire à remplir au dos.**

Marceline : « Au départ du camp de Drancy, j'avais dit à mon père : « On va travailler dur mais on se verra le dimanche. »<sup>5</sup>

Le 12 avril au soir, on isole les internés destinés au convoi du lendemain. Yvonne Jacob et ses filles sont rassurées de pouvoir rester ensemble. Simone raconte : « Les wagons étaient tous pareils, étouffants et surpeuplés. Ils étaient conçus pour 40 hommes et huit chevaux et ils en contenaient le double. Certains tentaient juste de se rapprocher de la lucarne grillagée pour respirer. Il n'y avait aucune place pour s'étendre. Si un enfant s'allongeait en mettant la tête sur les genoux de ses parents, cela obligeait les autres à se serrer. Pourtant, la plupart ne se montraient pas agressifs. On se plaignait bien sûr, des enfants pleuraient, certains manifestaient leur mécontentement plus bruyamment que d'autres. Il était très difficile de passer d'un endroit à l'autre. À la mi-avril, il ne faisait pas encore trop chaud mais nous manquions d'air. » À de nombreuses reprises, elle témoigne des conditions épouvantables du voyage, dans la promiscuité, l'inconfort, l'odeur de la tinette qui déborde, la faim, la soif, la fatigue, l'angoisse, la peur.

Le train arrive à Auschwitz dans la nuit du 15 au 16 avril 1944. Certains déportés ont fini par perdre la notion du temps.

Marceline : « On arrive dans la nuit. Le train s'arrête. On attend. Pendant des heures. Le voyage a duré trois nuits et deux jours, je crois. Personne ne sait ce qu'il va advenir de nous. [...] Alors les portes s'ouvrent, c'est un bruit d'enfer. Des gens en vêtements rayés arrivent ; certains parlent français. »

Ils disent de donner les enfants aux personnes âgées, mais les mères ne veulent pas laisser leurs enfants, que parfois on leur arrache des bras. Ceux qui sont fatigués doivent monter

dans les camions, ignorant qu'une première sélection se fait là. Les autres marchent. Léon Cherkasky et Gilbert ont pris les camions. Ginette reste avec son neveu, qu'elle appelle affectueusement Jojo. Françoise a convaincu Marceline de marcher. Malgré sa petite taille, elle passe. À Simone, un déporté conseille de dire qu'elle a 18 ans. 165 hommes, dont Claude Brunschwig, Marcel et Paul Greenberg, Georges Akar, sont sélectionnés pour le travail. Simone, Madeleine et Yvonne Jacob, Marceline, Ginette, Sonia Apelgot, Golda et Jochwet Borensztejn, Beila et Sabine Vogelhut font partie des 91 femmes qui entrent dans le camp. Simone, tatouée du numéro 78651, Marceline du 78750 et Ginette du 78599 sont désormais les filles de Birkenau.

1 244 personnes entrent dans la chambre à gaz : les enfants d'Izicou, de la Bachellerie, de la Martellière ; Léon et Gilbert Cherkasky, Lazare Akar, Madeleine et ses cinq enfants, les Sephiha, les Greenberg, Paul et Noémie Haguenauer sont réduits en cendres.

En 1945, seuls 35 hommes et 70 femmes avaient survécu. À la lettre R, il est temps de lire le nom de Marceline Rozenberg et de son père Szlama. Serge Klarsfeld lit les derniers noms, avant le kaddish et une minute de recueillement.

Tous demeurent dans nos mémoires et nos cœurs. Les élèves du lycée Zola y ont magnifiquement contribué : « Ce roman graphique aura permis de vaincre cet oubli. Il aura permis de mettre des visages sur des noms, de remonter dans le temps pour raconter votre jeunesse, vos études, vos métiers, de montrer aussi la complicité de l'État français et la barbarie nazie dont vous avez été victimes pour le simple fait d'être juifs. Vous ne serez plus une simple ligne sur une liste de déportés. Nous vous aurons fait revivre, l'espace de quelques pages... » Dire leurs noms, rappeler leurs existences, c'est les ramener parmi nous, les ravir temporairement à la maison des morts.

<sup>5</sup> Marceline Loridan-Ivens, *Ma vie balagan*, Paris, Robert Laffont, 2008



## Formulaire d'adhésion

Nom ..... Prénom(s) .....

Adresse .....

Code postal ..... Date de naissance .....

Courriel ..... Téléphone .....

## Hommage à Roger Herman, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Discours prononcé le 8 janvier au cimetière de Bagneux par Raymond Heimburger, Trésorier de l'UDA

PHOTO : UDA



Cher Roger,

Aujourd'hui nous sommes ici pour t'accompagner, être avec toi. Comme il est dit dans le texte biblique intitulé *Kohélet*, nommé également « l'ecclésiaste » : « il y a un temps pour tout et chaque chose a son heure sous le ciel. Il est un temps pour naître et un temps pour mourir » et je rajouterai entre ces deux extrêmes « un temps pour vivre ». Ce magnifique texte a, dit-on, été écrit par le roi Salomon, considéré comme un sage... un peu comme toi, me semble-t-il.

Un temps pour naître : tu es né le 8 mai 1931 et ton père a été arrêté puis déporté en 1942, tu ne l'as jamais revu. Puis tu as été un « enfant caché » de 1943 jusqu'à la fin de la guerre, la fin de la Shoah. Tragique entrée dans la vie !

Un temps pour vivre : nous nous sommes rencontrés pour la première fois en l'an 2000 quand tu es entré « en bénévolat », à « l'Amicale d'Auschwitz » accompagnant ton oncle par alliance Henry Bulawko, historien, écrivain et ancien Déporté à Auschwitz, qui en était le président. Tu disais le concernant « son remarquable don d'écriture et de médiation m'enchantaient. C'était un monument ». Tu avais à son égard la plus grande admiration.

Par ailleurs tu avais écrit : ce bénévolat m'as permis d'avoir « la révélation » de mon propre passé d'enfant caché et de comprendre le sens profond de la déportation et de la Shoah.

Ton investissement fut total.

En 2004, l'Amicale devint « l'Union des Déportés d'Auschwitz » par regroupement de diverses associations. Le président devint Raphaël Esrail et, tout naturellement, tu fus élu Secrétaire général. Tu as accompli une tâche considérable de coordination et de mise en oeuvre des activités dont essentiellement les voyages de Mémoire à Auschwitz, l'enregistrement des témoignages d'anciens Déportés, les témoignages d'anciens Déportés dans les établissements scolaires, la conception et la diffusion du bulletin de l'UDA, les commémorations des camps du Loiret et de la rafle du Vel d'Hiv dont tu étais le maître des cérémonies, ainsi que celle du 27 janvier l'Arc de Triomphe sans compter le repas des anciens Déportés à la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement le dernier dimanche de janvier... et tous les problèmes « d'intendance »... Et pourtant tu restais toujours le même : avenant, à l'écoute de tous, toujours disponible et un brin taquin. Ainsi, le vendredi soir, quand j'étais à l'Association et que je parlais à l'office, toi le « mécréant », tu me disais un « petit sourire en coin » : « et surtout, prie pour moi, on ne sait jamais, ça peut m'être utile ».

Certes, tu n'avais aucune spiritualité religieuse, mais tu étais porteur et tu développais une spiritualité « laïque » extraordinaire. Le souci de l'autre t'a toujours habité et échanger avec toi était un vrai plaisir.

Un temps pour mourir : le décès de ton épouse Evelyne le 28 octobre 2014 t'a profondément marqué et ta santé s'est rapidement dégradée. Tu as été hospitalisé en septembre 2016 et quittais ainsi officiellement l'UDA. En novembre 2017, tu intégrais un Ehpad dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce lundi 1<sup>er</sup> janvier tu nous as quittés.

Repose en paix.

Tous les adhérents et sympathisants de l'UDA

Roger était un homme très discret. Or, il a réalisé le plus grand nombre des interviews de nos camarades rescapés de l'UDA.

# Après Auschwitz

BULLETIN MENSUEL

DE L'AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ

Fédération Nationale des Centres d'Entr'aide des Internés et Déportés Politiques - 10, rue Leroux-16°

## NAISSANCE DE L'AMICALE

Quelle joie de savoir notre terre libérée des hordes allemandes, des horreurs que nous continuions à subir, quel bonheur de penser que les nôtres étaient...

*Dans un pays d'enfer, est née notre amitié  
Loin de notre France, sous les jours elle a grandi  
Quand dans nos souffrances nous nous sommes unies  
Nous nous étions promis de ne jamais nous oublier*

*Je voudrais, Claudinette bien-aimée  
Que tu sois heureuse toute la vie.  
Sans mon cœur, pour toujours je t'ai choisie  
O sœur, tu es et tu resteras mon amie préférée*

*De grosses bises  
ma Claudine  
adorée  
Ida*



*A Claudine, très affectueusement. En  
souvenir des bagnes nazis et du cauchemar  
enfin terminé.  
En souvenir surtout du Mont Pairille  
et de tous à la vie en attendant les  
heures où nous pourrons servir.*

*G. de Gaulle*

*le 2 Septembre 1945*



Extraits d'un recueil de dédicaces offert à Claudine Chikhman, épouse Hess (ci-contre, au centre), en convalescence à Crans-Montana en Suisse : poème (à gauche) écrit par Ida Grinspan (photo du haut) et dédicace (à droite) de Geneviève De Gaulle, qui montre son engagement (« nous pourrons servir »). Sous son texte, une photo d'un groupe de rescapés dans leur établissement de soins.

# POURSUIVONS NOTRE COLLECTE POUR LA COMMÉMORATION DE 2025

Poursuivons notre collecte de souvenirs, de photos, de témoignages, de documents sur cette période qui court depuis le 27 janvier 1945. Vos familles ont peut-être encore des documents ou désirent apporter un éclairage sur cette longue période. Vous pouvez écrire, envoyer des mails à l'UDA ou nous téléphoner : 7 rue Péclet, 75015 Paris | 01 49 96 48 48 | [contact@uda-france.fr](mailto:contact@uda-france.fr)